

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

pour l'exercice clos le 31 août 2025

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas les états financiers annuels du fonds de placement. Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers annuels sur demande et sans frais, en composant le 1-888-888-3863, en nous envoyant un courriel à l'adresse info@gestiondactifscibc.com, en nous écrivant au 1000, rue De La Gauchetière Ouest, bureau 3200, Montréal (Québec) H3B 4W5, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.cibc.com/fondsmutuels ou sur le site SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon un exemplaire du rapport financier intermédiaire, les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Analyse du rendement du fonds par la direction

Objectif et stratégies de placement

Objectif de placement : Le Portefeuille d'épargne-études Cible 2030 CIBC (le *Portefeuille*) cherche à procurer une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans une combinaison diversifiée de fonds communs de placement et/ou de fonds négociés en Bourse en vue de financer des études postsecondaires qui devraient commencer vers 2030 (*l'année cible*).

Stratégies de placement : Le Portefeuille investira conformément à une méthode de rajustement progressif selon laquelle la répartition de l'actif passera graduellement des fonds d'actions canadiennes et mondiales au cours des premières années, à des fonds de titres à revenu fixe canadiens et mondiaux et à des équivalents de trésorerie à l'approche de l'année cible.

Risque

Le Portefeuille est un portefeuille dont l'année cible est 2030 qui s'adresse aux investisseurs pouvant tolérer un risque de placement faible à moyen.

Résultats d'exploitation

Gestion d'actifs CIBC inc. (*GACI*, le *gestionnaire* ou le *conseiller en valeurs*) est le conseiller en valeurs du Portefeuille. Le commentaire qui suit présente un sommaire des résultats d'exploitation pour la période close le 31 août 2025. Tous les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

La valeur liquidative du Portefeuille, depuis sa création le 9 mai 2025, a augmenté pour passer à 777 \$ au 31 août 2025.

Les marchés des capitaux ont été volatils après que l'administration américaine eut imposé des tarifs douaniers à ses partenaires commerciaux. L'incertitude entourant la politique commerciale a incité les entreprises à faire preuve de prudence, ce qui a compromis les investissements des entreprises et contribué à la volatilité des marchés obligataires. Cette situation s'est surtout répercutée sur les rendements des obligations du Trésor américain, qui ont fluctué en raison des craintes que la croissance économique ralentisse et que l'inflation atteigne de nouveaux sommets.

La Banque du Canada a réduit ses taux d'intérêt de 1,75 % au total durant le premier semestre de la période, mais a suspendu ses baisses en avril. Au Canada, l'inflation a poursuivi sa tendance à la baisse, et les dépenses ont été réduites à tous les paliers du gouvernement, dans un contexte de baisse des revenus. Les intervenants du marché s'attendent à ce que la Banque du Canada réduise les taux d'intérêt avant la fin de 2025.

Après avoir baissé les taux d'intérêt de 1,00 % au deuxième semestre de 2024, le Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine a maintenu les taux d'intérêt dans une fourchette de 4,25 % à 4,5 % au premier semestre de 2025. Les taux de rendement des obligations du Trésor américain sont demeurés élevés et volatils, les marchés montrant leur désaccord avec le calendrier des réductions de taux d'intérêt.

L'intensification des tensions géopolitiques au Moyen-Orient et l'évolution des relations commerciales entre les États-Unis et la Chine ont nourri l'aversion pour le risque. Cependant, les résultats financiers ont été robustes et les politiques budgétaires ont continué d'être plus accommodantes. Ces facteurs ont soutenu l'appétit pour le risque des investisseurs, et le marché a été en mesure d'absorber les émissions d'obligations de sociétés en plus de celles des gouvernements provinciaux.

Les craintes de hausse du déficit de l'État attribuable à des programmes de dépenses budgétaires expansionnistes ont contribué à la hausse des taux de rendement des titres à long terme. Parallèlement, les réductions de taux d'intérêt par les banques centrales ont contribué à la baisse des taux de rendement des titres à court terme. Par conséquent, la courbe de rendement des obligations d'État s'est accentuée.

Les obligations de sociétés ont affiché un rendement supérieur au cours de la période, malgré la volatilité enregistrée en avril et en mai. Le resserrement des écarts de taux à la fin de la période découlait de la solide demande d'actifs à risque, de la rentabilité stable des entreprises et de la robustesse des bilans, ainsi que de la diminution du nombre net d'émissions d'obligations de sociétés au premier semestre de 2025.

Le cours des actions américaines a été volatil dans un contexte d'incertitude économique, de changements aux politiques américaines et de fluctuations de la confiance des investisseurs. Les données économiques ont été mitigées, les données récentes sur l'emploi et la fabrication s'étant détériorées davantage que prévu. L'élection présidentielle américaine de novembre 2024 a fait fluctuer le marché des actions, et la victoire de Donald Trump a suscité l'optimisme des investisseurs, en raison de la déréglementation et des baisses d'impôt promises. Le cours des actions américaines a considérablement diminué à la suite des annonces d'imposition de tarifs douaniers par l'administration américaine en avril 2025. L'administration a instauré des tarifs douaniers de base de 10 % sur tous les produits importés, et a imposé des tarifs douaniers plus élevés à certains pays en particulier. La perte de confiance des consommateurs et les attentes selon lesquelles l'inflation augmenterait pour se situer à son plus haut niveau depuis 30 ans se sont répercutées sur les données économiques. Dans le secteur des technologies de l'information aux États-Unis, les titres des « sept géants des technologies » ont continué de faire bonne figure.

Les politiques commerciales de la nouvelle administration américaine ont suscité l'incertitude à l'égard des tarifs douaniers et des relations commerciales entre les États-Unis et le Canada. Les tarifs douaniers de l'administration américaine qui s'appliquaient aux secteurs de l'acier et de l'aluminium et à celui de l'automobile, ainsi que l'élimination de l'exclusion de minimis ont eu une incidence défavorable sur l'économie canadienne. Néanmoins, le cours des actions canadiennes a augmenté, ces actions ayant mieux fait que leurs homologues américaines. Le prix de l'or a augmenté pour atteindre un sommet inégalé en raison de la faiblesse du dollar américain, et le prix du pétrole a reculé à mesure que la demande faiblissait sur un marché où l'offre était considérable.

La décision de l'Allemagne de revoir ses règles d'endettement de longue date, pour créer un fond de 500 milliards d'euros et accroître ses dépenses, a donné un élan aux actions européennes. De même, les sept baisses de taux d'intérêt par la Banque centrale européenne au cours des 12 derniers mois, qui visaient à lutter contre les faibles taux d'inflation et de croissance, ont eu des retombées positives.

Événements récents

Le risque géopolitique a ébranlé, de manière imprévisible et sans précédent, l'économie et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. Les menaces d'imposition de tarifs douaniers et les tarifs douaniers réellement imposés, ainsi que les autres mesures commerciales adoptées par les États-Unis, la Chine et d'autres acteurs mondiaux, en plus des contre-mesures tarifaires et des mesures de rétorsion non tarifaires prises par le Canada, l'Europe et d'autres pays, pourraient entraîner d'autres incidences négatives sur l'économie canadienne et mondiale, ainsi que sur les marchés des capitaux. Ces événements pourraient aggraver les autres risques politiques, sociaux et économiques préexistants, et entraîner une volatilité et une incertitude importantes dans les marchés des capitaux. Il est impossible de déterminer si des mesures supplémentaires seront prises par les gouvernements ou de connaître l'incidence de ces mesures sur les économies, les entreprises et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. Ces facteurs pourraient avoir une incidence négative sur le

Portefeuille. Le gestionnaire continue de surveiller l'évolution de la situation ainsi que son incidence sur les stratégies de placement.

Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (la *Banque CIBC*) et des membres de son groupe, en ce qui a trait au Portefeuille, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement, les *frais*) décrits ci-après.

Gestionnaire, fiduciaire et conseiller en valeurs du Portefeuille

GACI, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire et de conseiller en valeurs du Portefeuille. À titre de gestionnaire, GACI reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du Portefeuille, calculés en fonction de la valeur liquidative de chaque série du Portefeuille, comme il est décrit à la section *Frais de gestion*.

Le gestionnaire paie les charges d'exploitation du Portefeuille (autres que certains frais des fonds) relativement aux séries de parts du Portefeuille, qui peuvent comprendre, sans s'y limiter, les charges d'exploitation et les frais d'administration; les frais réglementaires; les honoraires des auditeurs et les frais juridiques; les honoraires du fiduciaire, les frais de garde et de dépôt et les honoraires des agents; et les frais de service aux investisseurs et les frais liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus, aux aperçus des fonds et aux autres rapports, en contrepartie du paiement, par le Portefeuille, de frais d'administration fixes (majorés de la TPS/TVH applicable) au gestionnaire relativement à ces séries de parts. Les frais d'administration fixes payables par le Portefeuille pourraient, au cours d'une période donnée, être supérieurs ou inférieurs aux dépenses que nous engageons dans la prestation de ces services au Portefeuille.

À titre de fiduciaire, GACI est le titulaire des biens (liquidités et titres) du Portefeuille pour le compte des porteurs de parts. À titre de conseiller en valeurs, GACI fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Portefeuille ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. GACI rémunère également les courtiers pour les activités de commercialisation liées au Portefeuille. De temps à autre, GACI peut investir dans des parts du Portefeuille.

Placeur

Des courtiers et d'autres sociétés vendent les parts du Portefeuille aux investisseurs. Ces courtiers et autres sociétés comprennent les courtiers liés à GACI, comme la division de courtage à escompte Pro-Investisseurs CIBC de Services Investisseurs CIBC inc. (*SI CIBC*), la division Service Impérial CIBC de SI CIBC et la division CIBC Wood Gundy de Marchés mondiaux CIBC inc. (*MM CIBC*). SI CIBC et MM CIBC sont des filiales en propriété exclusive de la Banque CIBC.

Les parts de série F du Portefeuille sont offertes, sous réserve de certaines exigences de placement minimum, aux investisseurs qui participent à certains programmes, tels que les clients des conseillers en valeurs « rémunérés à l'acte », les clients ayant des « comptes intégrés » parrainés par des courtiers et ceux qui paient des honoraires annuels à leur courtier. Les parts de série A du Portefeuille sont offertes à tous les investisseurs selon le mode des frais d'acquisition et peuvent être achetées par l'entremise de courtiers et d'autres sociétés, dont les courtiers liés à GACI, comme la division de courtage à escompte Pro-Investisseurs CIBC de Services Investisseurs CIBC inc. (*SI CIBC*),

la division Service Impérial CIBC de SI CIBC, et Marchés mondiaux CIBC inc. (*MM CIBC*). SI CIBC et MM CIBC sont des filiales en propriété exclusive de la Banque CIBC. GACI peut payer des commissions de vente et de suivi à ces courtiers relativement à la vente de parts du Portefeuille. Ces courtiers et autres sociétés peuvent verser une partie de ces commissions de vente et de suivi à leurs conseillers qui vendent des parts du Portefeuille aux investisseurs.

Ententes et rabais de courtage

Le conseiller en valeurs prend des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille, de certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs à MM CIBC et à CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe et d'autres titres et de certains produits dérivés au Portefeuille. La marge correspond à l'écart entre les cours vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations sur portefeuille. Elle varie selon divers facteurs, comme le type et la liquidité du titre.

Les courtiers, y compris MM CIBC et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au conseiller en valeurs et à tout sous-conseiller lorsqu'ils traitent les opérations de courtage par leur entremise. Ces types de biens et de services pour lesquels le conseiller en valeurs peut verser des commissions de courtage sont des biens et services relatifs à la recherche et des biens et services relatifs à l'exécution d'ordres, et ils sont appelés, dans l'industrie, « rabais de courtage ». Ces biens et services assortis de rabais de courtage aident le conseiller en valeurs à prendre des décisions en matière de placement pour le Portefeuille ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Portefeuille. Comme le prévoit la convention des conseillers en valeurs, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables.

Au cours de la période, des commissions de courtage et d'autres frais totalisant 112 \$ ont été versés par le Portefeuille à MM CIBC, et aucune commission de courtage ni aucuns autres frais n'ont été versés à CIBC World Markets Corp. Les marges associées aux titres à revenu fixe et à d'autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne peuvent être incluses dans le calcul de ces montants.

Opérations du Portefeuille

Le Portefeuille peut conclure une ou plusieurs des opérations suivantes (les *opérations entre parties liées*) en se fondant sur les instructions permanentes émises par le comité d'examen indépendant (le *CEI*) :

- investir dans des titres de participation de la Banque CIBC ou d'émetteurs liés au sous-conseiller en valeurs ou détenir ces titres;
- investir dans des titres de créance non négociés en Bourse de la Banque CIBC ou d'un émetteur lié à la Banque CIBC, dont la durée résiduelle jusqu'à l'échéance est de 365 jours ou plus, émis dans le cadre d'un placement initial ou achetés sur le marché secondaire, ou détenir de tels titres;

- acheter des titres de créance émis par un émetteur qui n'est pas un émetteur assujéti dans l'une des provinces ou l'un des territoires du Canada (les *titres de créance d'un émetteur non assujéti*) pour lesquels Marchés mondiaux CIBC inc., CIBC World Markets Corp. ou un membre du groupe de la Banque CIBC (le *courtier lié* ou les *courtiers liés*) agit à titre de preneur ferme au cours du placement des titres de créance d'un émetteur non assujéti ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement de ceux-ci, conformément à certaines conditions;
- conclure avec un courtier lié, lorsque celui-ci agit à titre de mandant, des opérations d'achat ou de vente de titres de capitaux propres ou de créance;
- entreprendre des opérations sur devises et sur instruments dérivés liés à des devises lorsqu'une partie liée agit à titre de contrepartiste;
- conclure des opérations d'achat ou de vente de titres avec un autre fonds de placement ou un compte sous gestion géré par le gestionnaire ou un des membres de son groupe (les *opérations entre fonds* ou les *opérations de compensation*);
- effectuer des transferts en nature en recevant des titres d'un compte sous gestion ou d'un autre fonds de placement gérés par le gestionnaire ou par un membre de son groupe ou en livrant des titres à ce compte ou à ce fonds de placement relativement à l'achat ou au rachat de parts du Portefeuille, sous réserve de certaines conditions.

Le CEI examine au moins une fois par année les opérations entre parties liées à l'égard desquelles il a émis des instructions permanentes. Le CEI est tenu d'aviser les autorités canadiennes en valeurs mobilières, après qu'une question a été soumise à son attention par le gestionnaire, s'il juge qu'une décision de placement n'a pas été prise en conformité avec les conditions imposées par la législation en valeurs mobilières ou par le CEI à l'égard de toute opération entre parties liées nécessitant son approbation.

Dépositaire

Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire (le *dépositaire*) du Portefeuille. Le dépositaire détient les liquidités et les titres du Portefeuille et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services au Portefeuille, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire en contrepartie de l'imputation par le Portefeuille de frais d'administration fixes. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

Le dépositaire fournit également certains services au Portefeuille, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Le gestionnaire reçoit des frais d'administration fixes du Portefeuille et, en contrepartie, paie certaines charges d'exploitation, dont les frais de garde (incluant toutes les taxes applicables), et les frais de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille (incluant toutes les taxes applicables) sont payés au dépositaire. Le cas échéant, des honoraires liés aux prêts de titres sont déduits des produits reçus par le Portefeuille.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Portefeuille et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour la période close le 31 août.

Actif net par part¹ du Portefeuille (\$) - parts de série A

Date de début des activités : 7 juillet 2025

	2025 ^a
Actif net au début de la période	9,99 ^b
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :	
Total des produits	0,07
Total des charges	(0,03)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	—
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,10
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation ²	0,14
Distributions :	
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	—
Des dividendes	—
Des gains en capital	—
Remboursement de capital	—
Total des distributions ³	—
Actif net à la fin de la période	10,15

Ratios et données supplémentaires - parts de série A

	2025 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers de dollars) ⁴	777
Nombre de parts en circulation ⁴	76 579
Ratio des frais de gestion ⁵ (%)	1,79 [*]
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge ⁶ (%)	2,12 [*]
Ratio des frais d'opération ⁷ (%)	0,29 [*]
Taux de rotation du portefeuille ⁸ (%)	3,27
Valeur liquidative par part (\$)	10,15

Actif net par part¹ du Portefeuille (\$) - parts de série F

Date de début des activités : 7 juillet 2025

	2025 ^a
Actif net au début de la période	10,00 ^b
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :	
Total des produits	0,05
Total des charges	(0,01)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	—
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,15
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation ²	0,19
Distributions :	
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	—
Des dividendes	—
Des gains en capital	—
Remboursement de capital	—
Total des distributions ³	—
Actif net à la fin de la période	10,19

Ratios et données supplémentaires - parts de série F

	2025 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers de dollars) ⁴	–
Nombre de parts en circulation ⁴	1
Ratio des frais de gestion ⁵ (%)	0,69*
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge ⁶ (%)	0,99*
Ratio des frais d'opération ⁷ (%)	0,29*
Taux de rotation du portefeuille ⁸ (%)	3,27
Valeur liquidative par part (\$)	10,19

^a Données présentées pour la période allant du début des activités jusqu'au 31 août.

^b Prix de souscription initial.

* Le ratio a été annualisé.

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Portefeuille.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. Le total de l'augmentation ou de la diminution liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Portefeuille, ou les deux.

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du Portefeuille (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une série de parts ou imputées à une série de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette série au cours de la période. Le ratio des frais de gestion comprend les frais attribuables aux placements dans des fonds d'investissement, le cas échéant.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux frais d'administration fixes est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge comprend les frais attribuables aux placements dans les fonds d'investissement, le cas échéant.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Le ratio des frais d'opération comprend les frais attribuables aux fonds d'investissement, le cas échéant.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Le Portefeuille paie à GACI des frais de gestion annuels pour couvrir les coûts liés à la gestion du Portefeuille. Ces frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative du Portefeuille, calculés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés à GACI en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes liées aux activités du gestionnaire et les commissions de suivi sont prélevés par GACI à même les frais de gestion reçus du Portefeuille. Le Portefeuille est tenu de payer les taxes et impôts applicables aux frais de gestion versés à GACI. Veuillez vous reporter au prospectus simplifié pour connaître le montant des frais de gestion annuels pour chaque série de parts.

Le tableau suivant présente la ventilation des services reçus en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage des frais de gestion tirés du Portefeuille pour la période close le 31 août 2025, avant renonciation aux frais de gestion et prises en charge.

	Parts de série A	Parts de série F
Commissions de vente et de suivi versées aux courtiers	4,48 %	0,00 %
Frais d'administration, conseils en placement et profit	95,52 %	100,00 %

Rendement passé

Le rendement passé n'est pas présenté, étant donné qu'au 31 août 2025, le Portefeuille n'avait pas terminé son premier exercice.

Aperçu du portefeuille de placements (au 31 août 2025)

Le Portefeuille investit dans les parts de ses fonds sous-jacents. Vous pouvez trouver le prospectus et des renseignements supplémentaires sur les fonds sous-jacents en consultant le site www.sedarplus.ca.

L'aperçu du portefeuille de placements pourrait changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en consultant le site www.cibc.com/fondsmutuels. Le tableau Principales positions présente les 25 principales positions du Portefeuille. Dans le cas d'un fonds comprenant moins de 25 positions, toutes les positions sont indiquées.

<i>Répartition du portefeuille</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>	<i>Principales positions</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>
Fonds communs de placement d'obligations canadiennes	48,1	Fonds canadien d'obligations CIBC, catégorie O	20,1
Trésorerie	16,1	Trésorerie	16,1
Fonds communs de placement d'actions canadiennes	12,5	Fonds de revenu à court terme CIBC, catégorie O	13,1
Fonds communs de placement d'actions américaines	11,9	Fonds de titres à revenu fixe diversifié CIBC, série O	10,5
Fonds communs de placement d'actions internationales	11,2	FNB de dividendes américain à faible volatilité Qx CIBC	5,5
Autres actifs, moins les passifs	0,2	FNB indiciel d'actions américaines CIBC	5,5
		FNB indiciel d'actions internationales CIBC	5,2
		FNB de dividendes canadien à faible volatilité Qx CIBC	4,9
		FNB actif d'obligations de sociétés de qualité CIBC	4,4
		FNB de dividendes international à faible volatilité Qx CIBC	4,3
		FNB indiciel d'actions canadiennes CIBC	4,1
		Fonds d'actions canadiennes CIBC, catégorie O	2,6
		Fonds de petites capitalisations mondial Renaissance, catégorie O	1,7
		Fonds de petites capitalisations canadien Renaissance, catégorie O	0,9
		Fonds petites sociétés américaines CIBC, catégorie O	0,9
		Autres actifs, moins les passifs	0,2

Note sur les énoncés prospectifs

Le rapport de la direction sur le rendement du fonds peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs ou qui y renvoient ou qui comprennent des expressions comme « s'attendre à », « compter », « projeter », « planifier », « croire », « estimer » ainsi que d'autres expressions similaires. En outre, tout énoncé qui pourrait porter sur le rendement futur, les stratégies, les perspectives ou la prise de mesures futures possibles par le portefeuille constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les réalisations et les résultats réels du portefeuille diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres, la situation économique générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes.

La liste susmentionnée de facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. Gestion d'actifs CIBC inc. ne se considère pas tenue de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, qu'il s'agisse de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds, et elle rejette toute responsabilité à cet égard.



Gestion d'actifs CIBC inc.

81 Bay Street, 20th Floor
Toronto (Ontario)
M5J 0E7

1000, rue De La Gauchetière Ouest, bureau 3200
Montréal (Québec)
H3B 4W5

1-888-888-3863

www.investissementsrenaissance.ca

info@gestiondactifscibc.com